



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E117015

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO

Siret : 301 340 584 07058

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58 763.113

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD XFR0068041LI / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE
RUE MARTIN BORGOMANO
RES DES GOLFES QUARTIER PIETRALBA
20090 AJACCIO

Téléphone : 04 95 20 31 79

Portable : 07 62 97 21 79

Site Internet : <https://agence.engie-homeservices.fr/35-engie-home>

E-mail : fabienne.merite@engie.com

Responsabilité légale :
BIGAUD YANNICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/10/2023
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	05/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/10/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.